

ECH@di RESEAU

N° 59

Vendredi 12 mars 2021

ÉDITO

Les services déconcentrés de l'Etat ont été à nouveau réorganisés : l'instruction des demandes de titres de travail dans les services de la main d'oeuvre étrangère (MOE), situés au sein des Direcctes du Ministère du Travail, passent au Ministère de l'Intérieur. Tiens donc ! Le gouvernement verrait-il « officiellement » les travailleur.se.s étranger.e.s comme une menace potentielle nécessitant de la surveillance policière ? De quoi faire plaisir au Rassemblement National. Mais au fait, qui se met en avant comme seul véritable rempart contre « l'Extrême Droite » dans la perspective des prochaines élections présidentielles ? Trouvez l'erreur !

INFOS EUROPE

Un rapport du Conseil de l'Europe dénonce la « tragédie honteuse » en Méditerranée. La Commissaire aux droits de l'homme du Conseil estime que les morts des personnes en exil par naufrage en méditerranée pourraient être largement évitées grâce à une approche « coordonnée et équitable » des Vingt-Sept. « *La situation des droits humains dans la région méditerranéenne reste déplorable* », souligne Mme Mijatovic. A lire dans le journal « Le Monde » : <https://clck.ru/TefNe>.

Dans 21 pays de l'UE, une journée d'action pour le droit au logement, samedi 27 mars. La revendication porte sur : Un logement abordable et décent, l'arrêt des expulsions et des coupures d'énergies, l'arrêt de la répression contre les sans-abris et mal-logé.e.s, l'application de la loi de réquisition, la baisse des loyers, la construction de logements sociaux, la revalorisation des APL. Des actions auront lieu à Marseille.

INFOS NATIONALES

Recommandation de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH). À la suite du troisième déplacement de la CNCDH à Calais et Grande-Synthe les 15 et 16 décembre 2020 pour y rencontrer les personnes exilées, les autorités publiques et les associations, la Commission recommande aux autorités publiques de mettre un terme à la politique sécuritaire dite « *zéro point de fixation* », aux conséquences désastreuses pour les personnes exilées et les aidants. L'Etat est ainsi exhorté à ne pas recourir « *à un usage excessif de la force* » lors des démantèlements, qui devraient être assortis de solutions de mise à l'abri, un « *impératif humanitaire* ». A lire sur <https://clck.ru/TcmUC>

Les préconisations de la mission d'information parlementaire sur les mineurs non accompagnés. Après sept mois d'auditions, les députés Jean-François Eliaou et Antoine Savignat ont présenté, mercredi 10 mars, le rapport de la mission d'information parlementaire « *sur les problématiques de sécurité liées à la présence des mineurs non accompagnés sur le territoire* » créée par la commission des lois de l'Assemblée nationale. A lire sur <https://is.gd/zqe0nF> et <https://clck.ru/Tefc6>. Les associations quant à elles regrettent un rapport trop axé sur la délinquance ; à lire sur <https://is.gd/pDImCz>.

Pour « préparer la fin de la période hivernale ». Cette instruction, en date du 1^{er} mars, émane du Ministère du logement et concerne « l'accueil - hébergement - insertion dans le contexte de crise sanitaire ». Elle demande aux Préfets de région de « *mobiliser l'ensemble de vos services pour trouver une solution à toute personne en situation de rue ou d'habitat précaire* », sachant que « *la trêve hivernale a été prolongée jusqu'au 31 mai 2021* ». Derrière ces beaux engagements, les spécialistes associatifs craignent en fait un « *retour au monde d'avant* ». Cf le paragraphe ci-dessous : *Vers la fin prochaine des hébergements dûs au confinement ?*

INFOS RÉGION

Montgenèvre, samedi 6 mars : plus de 400 manifestants français et italiens à la frontière. Bénévoles, solidaires des migrants, de France et d'Italie se sont retrouvés.e.s à la frontière des deux pays, scandant, chantant et déployant des banderoles devant un important dispositif de forces de l'ordre. A lire sur <https://tinyurl.com/ygdwb5rc>.

Des Alpes à la mer Méditerranée, quelle prise en charge des migrants en région Paca ? Reportage de France 3 : malgré la crise sanitaire, des dizaines de migrants venus d'Afrique ou du Moyen-Orient tentent toujours d'atteindre la France en traversant la mer ou la frontière italienne. Et ce, malgré l'hiver et au péril de leur vie. A lire sur <https://clck.ru/Tdq2y>

Appel à soutien financier pour la défense de solidaires de Briançon. Le printemps 2021 sera marqué par deux procès politiques, criminalisant la solidarité avec les exilé-es et les sans papiers : le 22 avril au tribunal de Gap, jugement de deux solidaires qui ont porté secours à une famille Afghane sur le territoire français, en première instance pour « *aide à l'entrée et à la circulation sur le territoire national de personnes en situation irrégulière* », le 27 mai jugement en appel des « *7 de Briançon* » suite à leur condamnation prononcée le 13 décembre 2018 (peines allant jusqu'à quatre mois de prison fermes et huit mois avec sursis pour avoir participé le 22 avril 2018 à une manifestation antifasciste). Une cagnotte est désormais en ligne : <https://is.gd/83Dird>.

Des familles de réfugiés menacées d'avoir à quitter Martigues. Suite à un plan national de réorganisation des foyers d'accueil de migrants, quatorze familles de Martigues étaient menacées d'être déplacées et d'être redirigées vers d'autres foyers du département voire de

la région. Parmi ces familles, il y avait des enfants scolarisés. Grâce à une large mobilisation de toute la ville venue faire bloc au pied du foyer samedi 6 mars, le préfet a suspendu l'opération. A lire sur <https://clck.ru/Tckyj>.

Dans la vallée de la Roya, des caméras inquiètent Cédric Herrou. Il assure avoir trouvé plusieurs dispositifs « *bien planqués* » à proximité de la frontière franco-italienne, et se demande s'ils n'auraient pas vocation à surveiller les migrants du secteur. A lire dans le journal « *Libération* » : <https://clck.ru/Tcm5s>.

ACTIONS & SOLIDARITÉS À MARSEILLE

La justice ordonne au département des Bouches-du-Rhône de prendre en charge des mineurs isolés. Le tribunal administratif de Marseille a ordonné lundi 8 mars au département des Bouches-du-Rhône d'actualiser la liste des mineurs isolés présents sur son territoire et de leur assurer dans les 15 jours une assistance et mise à l'abri. Le tribunal avait été saisi en référé par plusieurs associations (Médecins sans frontières, la Cimade, Ramina et le 59-Saint-Just). Elles reprochaient au conseil départemental de "*se retrancher derrière une impossibilité matérielle ou un manque de moyens*" pour ne pas assurer leur obligation, causant ainsi « *une atteinte grave au droit à la vie et à la protection de la santé* » inscrits dans la Constitution. Cette saisine faisait suite à une mobilisation de mineurs non-accompagnés, le 2 mars devant la mairie de Marseille, qui réclamaient leur mise à l'abri dans un contexte d'urgence sanitaire liée à la crise du Covid-19. A lire sur <https://clck.ru/Tdpjw>.

Dans un communiqué, la *Fondation Abbé Pierre* a dénoncé un manque d'application de la loi de la part du Conseil Départemental, des dizaines de mineurs n'ayant pas de logements et errant dans les rues. A lire sur <https://is.gd/yW8wTD>.

Vers la fin prochaine des hébergements dus au confinement ? De diverses sources, nous croyons savoir que nous allons vers une fin des mises à l'abri en hôtel des personnes orientées pendant le 1er confinement et maintenues jusqu'alors. Il serait question de la fin du mois d'avril au maximum. La justification serait la reprise des activités touristiques ; encore faudrait-il être sûr que la Covid serait suffisamment maîtrisée alors. Or, le calendrier gouvernemental n'est pas aussi optimiste. Et de toute façon, nous savons que les hôtels ne sont pas une solution ; ce sont surtout les alternatives et le respect de la loi et des personnes que nous attendons avec impatience. A suivre...

« **Entraidons-nous** » : une plateforme solidaire pour les Marseillais dans le besoin. En novembre 2020, la Ville de Marseille a réactivé sa plateforme solidaire « *Entraidons-nous* ». Elle appelle désormais à faire connaître son service : « *Vous connaissez une personne isolée ou dans le besoin ?* » ; dans ce cas, vous pouvez vous signaler sur la plateforme de solidarité « *Entraidons-nous* » afin d'aider les personnes en difficulté près de chez vous. Si vous avez besoin d'aide, cela marche aussi. Le coup de main peut aussi bien concerner des courses de première nécessité, les devoirs des enfants ou encore un dépannage informatique ou tout simplement pour briser la solitude. Contact sur le site <https://marseille.entraidonsnous.fr/>.

L'Auberge marseillaise : un nouvel abri pour les femmes vulnérables au sud de Marseille. L'auberge de jeunesse inoccupée du 47 Impasse du Dr Bonfils, dans le huitième arrondissement de Marseille, devient temporairement un centre d'hébergement dédié à des femmes vulnérables. Seules ou avec leurs enfants, elles seront accueillies dans l'espace et auront accès à des ateliers et accompagnements. Le projet devrait durer 1 an.

Dans le cadre de leur campagne « Mobilité pour toutes et tous », le Collectif des Habitant.e.s organisé.e.s du 3^e arrondissement à Marseille (CHO3) demande des réductions tarifaires dans les transports en commun pour les bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat (AME).

Fruits et légumes solidaires au MIN de Marseille. Au Marché d'intérêt national de Marseille la Banque Alimentaire innove. Début décembre, elle a investi dans un atelier ultra-complet qui transforme des fruits et légumes normalement destinés à la poubelle. Sur place, une dizaine d'employés en contrat d'insertion s'activent... A lire dans le journal « *Marcelle* » : <https://is.gd/7iKfcx>.

Soutien aux manifestants de la place Sadi Carnot verbalisé.e.s. Le 9 février, Place Sadi Carnot, un rassemblement pour le droit au logement de familles qui occupent des logements vides est verbalisé par la police : le montant des amendes dépasse au total 4 000€ ! Un communiqué a été rédigé par plusieurs organisations pour dénoncer le déploiement disproportionné des forces de polices ce jour-là et pour demander la levée des contraventions. A lire sur <https://is.gd/ey23f7>

AGENDA

Tous les mercredi : permanences juridiques pour les demandeurs d'asile (aide à la rédaction de récit de vie, accompagnement social et orientation, préparation de l'entretien de l'OFPRA et du CNDA...), de 15h à 17h, au local de Mille Bâbords, 61 rue Consolat 13001 Marseille. Les personnes peuvent se présenter sans rendez-vous ou appeler sur le numéro suivant : 0767022466.

Samedi 20 mars. Assemblée Générale du Réseau Hospitalité, de 10h à 12h au Centre Social CCO Velten, 16 Rue Bernard du Bois, 13001 Marseille. A l'ordre du jour l'élection du nouveau collège d'animation et d'administration, et de l'équipe de mise en oeuvre. Seront également examinés la répartition des fonctions et un agenda de rencontres jusqu'à l'été.

Dimanche 21 mars : journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Samedi 27 mars : manifestation pour le droit au logement qui aura lieu simultanément dans 21 pays d'Europe.

Samedi 17 avril : La 8^{ème} rencontre de l'hébergement solidaire, qui devait avoir lieu le 18 mars, est reportée (pour cause de crise sanitaire) au samedi 17 avril, au Théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France, Marseille 13001, à partir de 10h00. Thème central : « *État des lieux de l'accueil à Marseille* ».

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 6 et le 12 mars, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 5 demandes d'hébergement concernant 2 jeunes-femmes et 3 jeunes-hommes.